



Foire aux questions – Cotisation

1. Que faire pour commencer le renouvellement?

Accédez à votre dossier sur [l'espace membre](#) et allez à l'onglet *Renouvellement*.

2. J'ai perdu mon mot de passe pour accéder à mon dossier sur l'Espace membre.

Sur la page de connexion:

- Cliquez sur *Mot de passe oublié*.
- Inscrivez votre numéro de membre et votre adresse courriel de préférence (adresse où vous recevez les correspondances de l'Ordre, comme l'Agro Express).
- Vous recevrez un mot de passe temporaire. Une fois dans votre dossier, vous pourrez modifier votre mot de passe.

NOTE : Si votre dossier est bloqué, vous ne pourrez pas faire *Mot de passe oublié* : écrivez à agronome@oaq.qc.ca pour faire déverrouiller l'accès à votre dossier de membre.

3. Quels sont les navigateurs internet recommandés pour effectuer mon renouvellement?

Le site Web de l'Ordre est optimisé pour les navigateurs internet suivants :
Google Chrome, Firefox, Edge et Safari.

NOTE : Si vous avez des **difficultés à visualiser ou à sauvegarder** des parties du renouvellement, utilisez les navigateurs recommandés ci-dessus. Vous pouvez également essayer de vider la mémoire cache (historique) de votre page de navigation. Si vous utilisez Explorer, assurez-vous d'avoir la dernière version disponible, toutefois, ce navigateur n'est pas recommandé car il est connu pour causer des problèmes de compatibilité avec notre site.

4. Où puis-je trouver mon reçu de cotisation et ma carte de membre?

Vos reçus de cotisation et votre carte de membre se trouvent dans votre dossier en ligne, sous l'onglet *Renouvellement* puis *Historique des renouvellements*.

Pour la cotisation 2019-2020, le reçu de cotisation sera émis lors de l'encaissement du paiement complet.

NOTE : Les numéros de taxes de l'Ordre sont disponibles sur la page [Cotisation](#).

5. Quels sont les montants de la cotisation 2019-2020?

Les montants de cotisation sont disponibles sur la page [Cotisation – Statuts et tarifs](#).

6. Quel est le montant de l'assurance responsabilité professionnelle offerte par l'Ordre?

Assurance	390,00 \$
Taxe d'assurance (9 %)	35,10 \$
Frais de gestion 25,74 \$ (+TPS et TVQ)	29,60 \$
TOTAL	454,70 \$

7. Quels sont les modes de paiements de la cotisation?

- Vous pouvez effectuer votre paiement par carte de crédit, par paiement bancaire, par chèque ou par mandat-poste.
- Le paiement peut être fait en un ou en quatre versements.

NOTE : Si vous choisissez de payer en quatre versements (chèques ou virements bancaires), vous devez inscrire les dates et les montants indiqués sur votre page de confirmation. Les chèques doivent être postés avant le 31 mars et nous parvenir en un seul envoi à :

Ordre des agronomes du Québec
1200, avenue Papineau, bureau 450, Montréal (Québec) H2K 4R5.

8. J'ai choisi de payer ma cotisation en quatre versements, mais je ne retrouve plus les montants et dates de paiements.

Les montants à payer sont inscrits sur votre page de confirmation. Celle-ci se trouve dans votre dossier en ligne, onglet *Renouvellement – Historique des renouvellements*.

9. J'ai choisi de payer ma cotisation par paiement bancaire, quel est le numéro de référence ?

Il s'agit de votre numéro de membre. Si vous avez un numéro de membre à 4 chiffres, vous devez mettre un zéro devant (ex. 04444).

10. Je veux faire un changement d'employeur mais je ne le trouve pas dans la liste déroulante, que dois-je faire?

Vous devez transmettre le nom de l'employeur et les coordonnées d'emploi à l'adresse suivante : agronome@oag.qc.ca. Vous recevrez un courriel lorsque l'employeur sera disponible dans la liste.

11. Que dois-je faire si je ne souhaite pas renouveler mon inscription au tableau de l'Ordre ?

Avisez l'Ordre par écrit à : agronome@oag.qc.ca.

12. Où puis-je trouver les annexes d'assurance responsabilité

Les annexes sont disponibles sur la page [Cotisation – Statuts et tarifs](#).

13. Je voudrais obtenir le statut de membre retraité. Que dois-je faire?

- Vérifiez si votre situation correspond aux exigences de l'Ordre en consultant la page [Cotisation – Statuts et tarifs](#).
- Cochez la case *Mon statut a changé* dans la 1^{re} étape du renouvellement.
- Sélectionnez le statut « membre retraité ».
- Transmettez la [déclaration de membre retraité](#) (voir paragraphe membre retraité) par courriel : agronome@oaq.qc.ca
par télécopieur : 514 596-2974
par la poste : 1200, av. Papineau, bureau 450, Montréal (Québec) H2K 4R5.

14. Ai-je droit au rabais parental?

Si vous êtes responsable d'un nouvel enfant né ou adopté entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019 vous avez droit au rabais et vous êtes exempté des deux tiers de la cotisation régulière.

- À la 1^{re} étape du renouvellement, à la partie *Statut*, cochez la case *Appliquer le rabais parental*.
- Transmettez à agronome@oaq.qc.ca la **copie d'une pièce justificative** (certificat de naissance, déclaration de naissance de l'hôpital ou attestation de l'employeur).

15. Je poursuis des études supérieures. Ai-je droit à une bourse?

Vérifiez les conditions d'admissibilité sur la page [Bourse](#). Le formulaire doit être transmis avant le 15 janvier 2020.

16. J'aimerais en savoir davantage sur l'assurance responsabilité professionnelle offerte par l'Ordre.

Consultez la page [Assurance responsabilité professionnelle - Membres](#).

17. Comment déclarer les formations continues que j'ai effectuées?

Consultez la section [FAQ – Formation continue](#) sur notre site Web (pour la saisie des heures non accréditées ou consacrées à l'autoapprentissage, voir la question n° 23). Consultez la [politique de formation continue](#) pour en savoir plus sur les types de formations reconnues (section 7).

18. J'ai une société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.) ou une société par actions (S.P.A.). Que dois-je faire?

Consultez la page [Exercice en société](#). Remplissez le formulaire approprié et transmettez-le à la secrétaire : louise.richard@oaq.qc.ca.